

## **TERMES DE REFERENCE**

### **COLLABORATION AVEC DES OSC LOCALE POUR IDENTIFIER DEUX REPRESENTANTS DES OSC POUR LA PROPOSITION D'ASSISTANTS TERRAINS/ TOMPON'ANDRAIKITRA ENY ANIVON'ny KAOMININA DANS LE CADRE DU PROJET TADY DAGO-MSIS TATAO**

### **AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS LES COMMUNES RURALES DE MAHITSY ET ANTANETIBE MAHAZAZA**

#### **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

MSIS-Tatao, dans le cadre du projet TADY (Tantsoroka ho an'ny Diaspora), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par Expertise France, va entreprendre des actions visant à améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement secondaire dans les deux communes à travers le renforcement des infrastructures scolaires et la promotion d'un environnement d'apprentissage inclusif et performant.

Le projet poursuit trois objectifs spécifiques :

- OS1** – Faciliter l'accès à l'enseignement secondaire par la construction d'un nouveau CEG à Ankazo et l'extension du CEG d'Antanetibe Mahazaza ;
- OS2** – Réduire la déperdition scolaire en améliorant la transition entre le primaire et le secondaire ; et
- OS3** – Améliorer les conditions d'apprentissage grâce à des infrastructures scolaires adaptées et motivantes.

Plusieurs actions communautaires seront réalisées afin de garantir l'appropriation locale, la participation citoyenne et la durabilité des infrastructures éducatives construites.

Afin de soutenir la mise en œuvre des activités dans les communes rurales de Mahitsy et d'Antanetibe Mahazaza, MSIS-Tatao souhaite collaborer avec les organisations de la société civile locales afin d'identifier deux assistants Terrain qui assureront la coordination et la mise en œuvre des activités communautaires, notamment en matière de mobilisation citoyenne, d'appui aux comités locaux et de suivi participatif.

#### **2. OBJECTIFS DE LA COLLABORATION**

La collaboration avec les OSC locales vise à identifier et sélectionner deux assistants terrains locaux capables d'assurer les actions de sensibilisations/mobilisations communautaires et l'accompagnement des mécanismes de gouvernance locale autour des infrastructures éducatives mises en place afin de renforcer la participation citoyenne, l'appropriation locale et la durabilité du projet.

#### **3. MISSIONS ET RESPONSABILITES**

**Mobilisation communautaire**

- Organiser, coordonner et faciliter les réunions communautaires avec les acteurs éducatifs, les parents d'élèves, les leaders communautaires, les élèves, les citoyens en général ainsi que les autorités locales ;
- Appuyer la participation communautaire dans les activités du projet.

### **Intégration du genre et inclusion sociale**

- Sensibiliser les communautés sur l'importance de la scolarisation continue, notamment au niveau secondaire ;
- Promouvoir l'éducation des filles et l'égalité de genre dans l'éducation ;
- Veiller à l'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans toutes les interventions communautaires ;
- Promouvoir la participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.

### **Suivi de la participation citoyenne**

- Assurer le suivi de la participation des communautés dans les activités du projet ;
- Documenter les contributions communautaires (main-d'œuvre locale, mobilisation sociale, appuis en nature).

### **Collecte et remontée des données**

- Collecter les données liées aux activités communautaires ;
- Soumettre régulièrement les informations à l'équipe du projet (avancement des activités, succès, défis et recommandations) ;
- Contribuer à la production des rapports techniques du projet.

### **Coordination et partenariat**

- Identifier les personnes ressource au niveau des communes d'intervention ;
- Participer aux réunions de coordination organisées par l'équipe du projet ;
- Exécuter toute autre tâche relevant de ses compétences qui pourrait lui être confiée par la hiérarchie dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet ;
- Les Assistants Terrains s'engageront à pérenniser et à partager avec l'OSC d'appartenance et autres OSC locales les actions menées par le programme.

## **4. PROFIL REQUIS**

- Résident au niveau des communes d'intervention ;
- Titulaire d'un diplôme bacc+2 au minimum ;
- Ayant au moins 5 années d'expérience avérée dans la mise en œuvre de projets de gouvernance, de participation citoyenne, ou de renforcement des capacités des OSC ;
- Capacité à communiquer et à développer de bonnes relations professionnelles avec les parties prenantes concernées ;
- Capacité à travailler avec des équipes multidisciplinaires ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Capacité rédactionnelle en français ;
- Bonne connaissance du milieu associatif et des rôles de la société civile ;
- Expérience de travailler dans le volontariat ;
- Expérience dans des projets éducatifs ou communautaires ;

- Expérience en approche genre et inclusion sociale ;
- Bonne capacité de communication et de facilitation ;
- Expérience dans les domaines de renforcement des capacités techniques des OSC et de gouvernance locale ;
- Membre engagé et actif d'une OSC/OPH ou d'une plateforme d'OSC formelle établie dans les communes d'intervention, possédant un numéro d'identification fiscal et réceptionné ;
- Ayant une bonne réputation au niveau de leurs communautés de base.

## 5. MODALITE DE COLLABORATION

Les deux OSC locales de la commune rurale de Mahitsy et celle d'Antanetibe Mahazaza désigneront chacune un Assistant Terrain qui travaillera en étroite collaboration avec les communes respectives et l'équipe MSIS-Tatao. Le contrat de prestation sera d'une durée de huit mois.

## 6. LIVRABLES ATTENDUS

Les Assistants Terrains sélectionnées devront produire :

- TDRs afférentes aux activités relatives à l'atteintes des objectifs du Projet TADY
- Rapports mensuels sur l'avancement des activités dans les communes concernées
- Comptes rendus des réunions communautaires
- Données relatives à la participation citoyenne
- Informations pertinentes sur pour alimenter le suivi et l'évaluation du projet
- Contributions aux rapports techniques du projet

## 7. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les OSC intéressées sont invitées à soumettre leur dossier comprenant :

- Une présentation de l'OSC et de son expérience dans des projets similaires
- Une lettre de recommandation pour la personne proposée l'OSC
- Une copie du statut ou document de reconnaissance de l'organisation (si disponible)
- Le CV de la personne proposée pour le poste d'Assistant terrain
- Une lettre de motivation de la personne proposée comprenant la prestation salariale

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le 21 mars 2026 à minuit à l'adresse email [recrutement.msistatao@gmail.com](mailto:recrutement.msistatao@gmail.com) en mentionnant comme objet « **PROJET TADY – ASSISTANT TERRAIN MAHITSY** » pour la commune rurale de Mahitsy ou « **PROJET TADY – ASSISTANT TERRAIN ANTANETIBE MAHAZAZA** » pour la commune rurale Antanetibe Mahazaza.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.